

# *Le Courrier de Tychique*

Correspondance à adresser à  
M. Jean Marc Chabanon  
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 275

---

**« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »**

*Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »*

---

**Dimanche 8 février 2009  
Dimanche de la Septuagésime  
Solennité de la Purification**

**« Les fidèles ont un droit strict de savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Eglise évolutive, pentecôtiste et syncrétiste. »**

(Extrait de la Lettre ouverte au Cardinal Gantin, signée par le Supérieur Général, tous les Supérieurs de districts, de séminaires et maisons autonomes de la FSSP X dans le monde. Ecône - 6juillet 1988 - « Fideliter » n° 64 - Juillet-Août 1988 - p.11 & 12)

## **Enfin : Benoît XVI se montre tel qu'il est !**

Et quand il tape du poing sur la table, il montre un visage tout autre de celui que Mgr Fellay avait cru pouvoir qualifier de « *doux et vraiment paternel* ». Voici le communiqué qu'il vient de faire publier :

**« Pour une future reconnaissance de la Fraternité Saint Pie X, la condition indispensable est la pleine reconnaissance du concile Vatican II et du magistère des Papes Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul 1<sup>er</sup>, Jean-Paul II et de Benoît XVI. »** Cela a au moins le mérite d'être parfaitement clair !

Rome exige donc la condamnation de tout l'enseignement de Mgr Lefebvre, de glorieuse mémoire ! On ne peut imaginer que Mgr Fellay et ses trois évêques puissent franchir ce pas qui serait inévitablement considéré comme une trahison monstrueuse ! Mais « *Que diable allait-il faire dans cette galère ?* » (Molière : « Les fourberies de Scapin » Acte II scène 7)

Où est le dialogue ? Où sont les négociations si chères à l'abbé Célier, ce sinistre conseiller ? **Il n'y a rien à négocier**, si ce n'est quelques détails d'ordre juridique et canonique qui passent bien après l'essentiel, lequel est le retour à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, la validité de tous les sacrements, jugés tous invalides, l'enseignement du vrai catéchisme et la prédication « *urbi et orbi* » de la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, ainsi que de la suprématie de l'Eglise Catholique, hors de laquelle il n'y a pas de salut !

Il n'y a rien à négocier. C'est même, providentiellement, la seule convergence d'opinion qui existe entre Mgr Lefebvre et Benoît XVI : **il n'y a rien à négocier**. Benoît XVI condamne l'enseignement certainement catholique de Mgr Lefebvre... et Mgr Lefebvre condamne l'enseignement certainement hérétique de Benoît XVI (dixit Mgr Bernard Tissier de Mallerais).

Dieu sait, pourtant, si les fermes prescriptions de Mgr Lefebvre étaient claires ! Combien y a-t-il eu de citations de lui dans ce « *Courrier* » ! « *Fuir cette église conciliaire qui tombe en ruines* » ; « *Ils n'ont pas changé, sinon en pire !* » ; « *Je ne veux plus me laisser impressionner par les offres de circonstance qui cachent de mauvaises intentions* » ; « *Comment pourrions-nous collaborer avec ces pasteurs qui mènent à l'apostasie ?* » (Pour ne citer que quelques extraits de lettres personnelles qu'il m'avait adressées ! Je les cite parce que tout le monde connaît les autres !)

Comment donc a-t-on pu se laisser entraîner dans un pareil guet-apens, pourtant prévisible puisque les conditions mises par Mgr Lefebvre n'étaient pas respectées ? Comment donc a-t-on pu passer par pertes et profits les sages conseils du fondateur de la FSSP X et se laisser bernier par des stratèges de rencontre qui n'ont d'autres objectifs que de pontifier dans des assemblées religieuses, devant un parterre de notables aspergés d'eau bénite et cousus de médailles ! Ah l' « *honorable* » apostolat que voila !

## **La liberté religieuse, revue et corrigée par le Vatican !**

Nous sommes quelques uns, évidemment considérés comme d'irré récupérables attardés, à penser que la « *Liberté religieuse* » implique la liberté de conscience et d'expression. Il ne peut en être autrement, à moins de considérer que cette « *Liberté* » tant louée soit... surveillée ! Voyons donc ce que ça donne dans les faits.

Mgr Williamson est un négationniste, dit-on. Je n'ignore pas le débat qui se poursuit à ce sujet, encore qu'il semblerait qu'il n'y ait plus débat, puisque tous ceux qui s'y risquent sont condamnés. Je ne me prononce donc pas sur le fond et je ne vois pas, d'ailleurs, à quel titre je pourrais le faire. Aussi, je me soumetts entièrement aux études sérieuses, scientifiques et incontestables qui pourront être faites dans ce domaine. (A ceux qui chercheraient à me « *chatouiller* » sur ledit sujet, je préciserais que j'ai composé la musique d'une « *Ode aux Enfants d'Izieu* » qui a été inscrite au « *Mémorial de la Shoah* » et qui m'a valu une lettre de félicitations de M. Avi Pazner, actuel porte parole du gouvernement israélien, qui m'a dit en avoir été bouleversé. Dix arbres à mon nom ont été plantés à Jérusalem.)

Comment peut-on juger l'intervention de Mgr Williamson à l'aune de cette « *Liberté religieuse* » ? Car on ne peut nier que la liberté de conscience et d'expression, enseignée par l'Eglise conciliaire, a atteint une telle dimension qu'elle est devenue un « *dogme* » à la suite de Vatican II, pourtant resté « *pastoral* »... et non « *dogmatique* » ! Est-ce bien cela ?... Et donc, puisque c'est un « *dogme* » Benoît XVI demande à nos quatre évêques de s'y soumettre ! C'est, entre autres, l'une de ses inacceptables exigences. Et, le cocasse de la chose, c'est que, parmi eux, il y en a un qui l'avait devancé dans le respect de ce « *dogme* » nouveau : Mgr Williamson ! Il s'était cru « *libre* » de s'exprimer autrement que le font les médias contemporains. Qu'il soit sanctionné par le pouvoir politique, qui est libre d'exercer un droit de censure, on pourrait le comprendre. Car la censure se pratique dans tous les pays du monde, sous une forme ou sous une autre – et particulièrement en France, même si ce n'est pas dans le sens qui conviendrait. Or, c'est bien en sa qualité de chef de l'Eglise Catholique que Benoît XVI a condamné Mgr Williamson ! Les catholiques, appelés à respecter la « *Liberté religieuse* » voient donc leur « *liberté* » restreinte... sur un point de doctrine, et pas n'importe lequel ! L'événement central de l'histoire semble être devenu « *Auschwitz* » ! On en arrive à se demander si le mysticisme rabbinique de la « *Shoah* », n'a pas été élevé au rang d'un dogme dans l'Eglise catholique, lequel aurait pris la place de la Crucifixion de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Encore une fois, je ne me prononce pas sur le fondement du problème. Je constate simplement que les évêques et les prêtres peuvent blasphémer, ils peuvent se livrer aux pires sacrilèges dans le Lieu Saint – les exemples en sont innombrables – ils ne sont ni condamnés, ni même réprimés. Or c'est bien là une offense odieuse à Notre Seigneur. Mais qu'ils ne s'en prennent pas à la « *Shoah* » ! Ils touchent là au sacré et la condamnation est quasi immédiate !

## **Ce qui nous attend... si !**

Nicolas Senèze, journaliste à « *La Croix* » a répondu à une interview, concernant la levée des excommunications, visible sur le site : <http://mesvideos.croire.com/video/iLyROoafJBsc.html>. Il y expose assez clairement l'objectif voulu par Rome. S'il y a quelques naïfs parmi mes lecteurs, qu'ils lisent ce qui suit...

Rome estime que la moitié des clercs de la Fraternité suivra Mgr Fellay dans son ralliement. Et donc, a contrario, que la moitié ne suivra pas – ce qui semble une estimation bien sujette à caution ! Compte tenu des moyens médiatiques employés par les taupes infiltrées, il y en aura beaucoup plus qui suivront ! Mais enfin, considérons bonne cette estimation. Rome fait donc aussi ce constat : il y a dans le monde, environ 150.000 « *lefebvristes* » sur plus d'un milliard de catholiques. Toujours selon les estimations de Rome. Et ils n'ont que quatre évêques ! Rome estime que tous les quatre vont se rallier ! Par conséquent les autres n'auront donc pas d'évêques, ils seront peu nombreux et sans moyens, ils vont s'étioler, et de toute façon ils sont condamnés d'avance parce qu'il n'y aura plus d'ordinations, et que les prêtres qui vont décéder ne seront pas remplacés !

Quant à ceux qui se seront ralliés, leur nombre est tellement infime par rapport à celui de l'Eglise officielle, à laquelle, ils seront soumis, qu'ils vont se diluer dans la masse et y seront très vite absorbés sans moyens de progresser ! Ce sera la fin du schisme ! Bien vu...

Mais Rome oublie une chose ! Et elle n'est pas la moindre ! Mgr Lefebvre avait consacré la Fraternité à la Très Sainte Vierge Marie. Cet acte de consécration a été renouvelé bien souvent, et encore en octobre dernier à Lourdes, par Mgr Fellay. La Vierge Marie ne la laissera pas se renier. D'autant que dans cet acte on y lit :

« (...) C'est au sein même de l'Eglise que le venin du faux œcuménisme empoisonne d'innombrables âmes, égarant les unes, et maintenant les autres hors de l'unité de la vraie foi et de l'unique Arche du salut. (...) Notre Fraternité est dès lors votre domaine ; tenez-la si fermement ô Tour de David, quelle ne puisse jamais s'écarter du bon chemin. (...) Gardez notre foi virginale, ô Vierge très pure, vous qui avez reçu le pouvoir d'exterminer les hérésies du monde entier (...) Exterminer les hérésies ! ... Les combattre... et non les accepter pour finalement s'y soumettre !